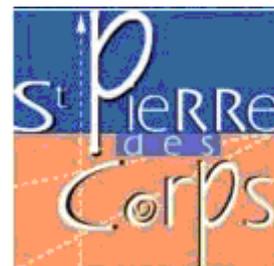




**DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE**

**VILLE DE SAINT PIERRE DES CORPS**



Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité

Des Services Publics de L'Eau

(Décret n°2007-675 du 2 mai 2007)

Exercice 2014

## Sommaire

<b>1.</b>	<b>PREAMBULE</b> .....	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE</b> .....	<b>5</b>
2.1.	TERRITOIRE DESSERVI.....	5
2.2.	MODE DE GESTION DU SERVICE.....	5
2.3.	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE.....	7
2.4.	NOMBRE D'ABONNES.....	7
2.5.	EAUX BRUTES.....	10
2.5.1.	PRELEVEMENT SUR LES RESSOURCES EN EAU.....	10
2.5.2.	ACHAT D'EAUX BRUTES.....	1
2.6.	EAUX TRAITEES.....	12
2.6.1.	BILAN DES VOLUMES MIS EN ŒUVRE DANS LE CYCLE DE L'EAU POTABLE EN 2013.....	12
2.6.2.	PRODUCTION.....	14
2.6.3.	ACHAT D'EAUX TRAITEES.....	17
2.6.4.	VOLUMES VENDUS EN COURS D'EXERCICE.....	18
2.6.5.	AUTRES VOLUMES.....	19
2.6.6.	VOLUME CONSOMME AUTORISE.....	19
2.7.	LINEAIRES DE RESEAU DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENTS).....	20
<b>3.</b>	<b>TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE</b> .....	<b>20</b>
3.1.	MODALITES DE TARIFICATION.....	20
3.2.	FACTURE D'EAU TYPE [D102.0].....	25
3.3.	RECETTES.....	27

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

<b>4.</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b> .....	<b>28</b>
4.1.	QUALITÉ DE L'EAU [P101. ET P102.1].....	28
4.2.	INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX [P103.2B].....	31
4.3.	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RESEAU.....	34
4.3.1.	RENDEMENT DU RESEAU [P104.3].....	34
4.3.2.	INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES [P105.3].....	35
4.3.3.	INDICE LINEAIRE DES PERTES EN RESEAU [P106.3].....	36
4.3.4.	TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE [P107.2].....	37
4.4.	INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU [P108.3].....	37
4.5.	TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON-PROGRAMMEES [P151.1].....	38
4.6.	DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS [D151.0 ET P152.1].....	39
4.7.	DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE [P153.2].....	39
4.8.	TAUX D'IMPAYES SUR LES FACTURES DE L'ANNEE PRECEDENTE [P154.0].....	40
4.8.	TAUX DE RECLAMATIONS [P155.1].....	41
<b>5.</b>	<b>EXPLOITATION DU SERVICE D'EAU POTABLE</b> .....	<b>41</b>
5.1.	INSTALLATIONS .....	42
5.1.1.	MAINTENANCE DU PATRIMOINE EXISTANT.....	42
5.1.2.	STATION DES SABLONS : INTERVENTIONS D'EXPLOITATION.....	43
5.1.3.	STATION DU COLOMBIER : INTERVENTIONS D'EXPLOITATION .....	48
5.2.	BRANCHEMENTS ET RESEAUX.....	52
5.3.	RENOUVELLEMENT REALISE PAR LE PRESTATAIRE DE SERVICE DANS LE CADRE DU MARCHÉ .....	54
5.4.	LES TRAVAUX REALISES PAR LA REGIE.....	55
<b>6.</b>	<b>TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS</b> .....	<b>58</b>

## 1. PREAMBULE

Le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2014 est présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire ».

Ce rapport a été présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 14 septembre 2015 et au Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Eau le 9 septembre 2015.

**Ce rapport s'efforce de respecter la forme et la présentation des rapports émis précédemment afin d'apprécier l'évolution des paramètres techniques et financier. Jusqu'en 2012, le service d'eau potable de Saint-Pierre-des-Corps était confié à un délégataire de service public. A partir de 2013, la Ville a repris le service d'eau potable en régie directe.**

## 2. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

### 2.1. PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI

Le service d'eau potable est géré au niveau communal par une régie.

Les compétences liées au service sont : la production, le transfert et la distribution de l'eau potable.

Un règlement de service a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 18 février 2013. Un exemplaire a été envoyé à tous les abonnés avec la facture du 1<sup>er</sup> semestre 2013. Chaque nouvel abonné reçoit ce règlement de service en même temps que son contrat.

Un schéma directeur d'alimentation en eau potable a été établi en 2005 par le délégataire de service public avec une programmation de travaux jusqu'en 2011. Les travaux prévus sont réalisés ou en fin de réalisation.

Un nouveau schéma directeur d'alimentation en eau potable sera réalisé en 2016.

### 2.2. MODE DE GESTION

La Régie Municipale de l'Eau de Saint-Pierre-des-Corps a été créée par délibération du Conseil Municipal en date du 8 octobre 2012. Il s'agit d'une régie autonome dotée de la seule autonomie financière chargée de gérer le service public de production et distribution d'eau potable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

Le tableau suivant donne les noms et coordonnées des différents acteurs impliqués :

Nom ou organisme	Adresse	Téléphone
Collectivité : Ville de St Pierre des Corps Maire : Mme BEAUFILS Directeur général : M. GIRAUD Directeur des Services Techniques : M. COLLOMBET Directrice de la Régie Municipale de l'Eau : Mme SERAN	Mairie de St Pierre des Corps BP 357 37703 St Pierre des Corps cedex	02 47 63 43 43
Agence Régionale de Santé	Délégation territoriales d'Indre-et-Loire Cité administrative Champ-Girault 38 rue Edouard Vaillant CS 94214 370442 TOURS cedex 1	02 38 77 34 34
Agence de l'eau Loire Bretagne	Agence de l'eau Loire Bretagne Avenue de Buffon BP 6339 45063 Orléans Cedex	02 38 51 73 73
Prestataire de service pour : - la surveillance et garantie de bon fonctionnement des installations techniques du service eau potable – gestion des travaux à compter du 1er Janvier 2013 pour une durée de 5 ans - le relevé des index des compteurs et la gestion technique des relations abonnés	VEOLIA EAU - CGE Centre Cher et Loire 3, rue Joseph Cugnot BP 534 37305 Joué les Tours CEDEX Interlocuteur : M. Bruno LONGEPE, Directeur d'agence	02 47 53 52 52

### 2.3. ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE - [D101.1]

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert 15 900 habitants au 31/12/2014.

### 2.4. NOMBRE D'ABONNÉS

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'Environnement.

En 2014, 6 210 contrats ont été facturés (dont 485 contrats clôturés avant le 31/12/2013 et 438 contrats créés en 2013).

La Régie Municipale de l'Eau de Saint-Pierre-des-Corps dessert 5 773 abonnés au 31/12/2014 (5 745 au 31/12/2013) répartis de la façon suivante :

- Abonnés domestiques : 4857 (dont 105 sans assainissement)
- Abonnés non domestiques : 336 (dont 52 sans assainissement)
- Municipaux : 51 (dont 7 sans assainissement)
- Appareils publics communaux : 75 (dont 67 sans assainissement)
- Collectifs : 36 (dont 3 sans assainissement)
- Multi-collectifs : 53
- SRU : 365

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Abonnés	5021 1,87%	5325 6,05%	5401 1,43%	5458 1,06%	5456 -0,04%	5545 1,63%	5603 1,05%	5663 1,10%	5663 0,00%	5745 1,45%	<b>5773</b> <b>0,49%</b>
Distribution (m)	99 699 0,75%	100 037 0,34%	105 102 5,06%	105 162 0,06%	105 323 0,15%	107 999 2,54%	108 348 0,34%	108 348 0,00%	108 265 -0,10%	108 866 0,55%	<b>109 253</b> <b>0,35%</b>
<i>dont canalisations</i>	75 455	75 697	80 762	80 762	80 762	83 438	83 787	83 787	83 657	84 177	<b>84 487</b>
<i>dont branchements</i>	24 244	24 340	24 340	24 400	24 561	24 561	24 561	24 561	24 608	24 689	<b>24 766</b>
Nombre de branchements	6 656 0,23%	5 672 0,28%	5 671 -0,02%	5 681 0,18%	5 704 0,40%	5 720 0,28%	5 795 1,31%	5 795 0,00%	5 806 0,20%	5 849 0,74%	<b>5 910</b> <b>1,04%</b>
Nombre de compteurs	5 202 1,17%	5 507 5,86%	5 595 -1,60%	5 657 1,11%	5 611 -0,81%	5 736 2,23%	5 797 1,06%	5 849 0,88%	5 870 0,40%	5 869 -0,01%	<b>5 924</b> <b>0,94%</b>
Nombre de compteurs remplacés	463 324,77%	318 -31,32%	475 49,37%	612 28,84%	471 -23,04%	522 10,83%	129 -75,29%	24 -81,4%	41 70,80%	23 -43,90%	<b>655</b>
Volumes importés, achetés (m <sup>3</sup> )	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Volumes exportés (la Ville aux Dames) (m <sup>3</sup> )	0	0	12 948	0	0	0	0	5 877	3 439	0	<b>0</b>
Volumes produits en m <sup>3</sup> (volumes prélevés - volumes besoins usine)	1 014 036	972 271	956 958	893 425	877 306	903 482	884 593	913 033	890 641	922 962	<b>957 936</b>
Volumes consommés en m <sup>3</sup> (ramené à 52 semaines)	913 261	894 244	913 979	869 542	840 009	843 012	863 051	793 580	785 695	820 978	<b>825 168</b>
Consommation énergétique Totale (kWh/m <sup>3</sup> )	0,338	0,320 -5,21%	0,314 -1,88%	0,351 11,76%	0,352 0,21%	0,323 -8,18%	0,321 0,60%	0,512 60,00%	0,505 -1,38%	0,494 -2,18%	<b>0,431</b> <b>-12,75%</b>

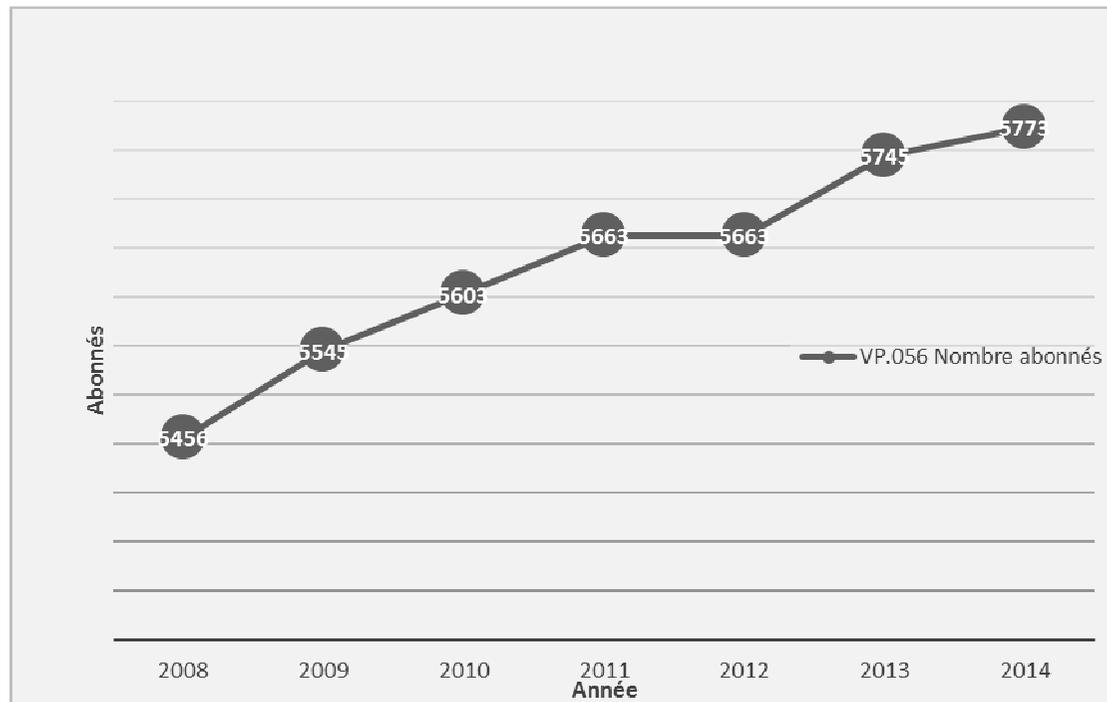
## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

Le nombre d'abonnés facturés en 2014 est 6 210 mais le nombre d'abonnés au 31/12/2014 est de 5 773 abonnés. 485 contrats ont été clôturés en 2014. L'augmentation du nombre d'abonnés s'explique par la construction de logements neufs.

Sur la base des 5 773 abonnés au 31/12/2014 :

- la densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 68,33 abonnés/km au 31/12/2013 (68,25 abonnés/km au 31/12/2013).
- le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 2,75 habitants/abonné au 31/12/2014 (2,77 habitants/abonné au 31/12/2013).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 142,94 m<sup>3</sup>/abonné (142,10 m<sup>3</sup>/abonné au 31/12/2013).



# Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

## 2.5. EAUX BRUTES

### 2.5.1. PRELEVEMENT SUR LES RESSOURCES EN EAU

Sites de production et de stockage	Caractéristiques	Volumes produits en m3											Points de prélèvement	
		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014		
Bords de Loire 0 m 3/j depuis 2005	- 6 puits profondeur moyenne 8 m en nappe alluviale des bords de Loire - Bâche de reprise 160 m3 - Traitement Chlore gazeux - Refoulement dans le réservoir sur tour des Sablons de 2000 m3	12 530 -96,11%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	- Production - Réservoirs
Les Sablons 4000 m 3/j	- Forage dans la nappe Cénomanién à 186 m - Bâches de refoulement au sol 1000 m3 - Déferrisation - Refoulement de la production au réservoir sur tour de la Rabaterie de 2100 m³  + volumes besoins	701 565	674 619	657 416	626 824	624 824	627 853	609 034	631 691	618 765	631 536	<b>654 288</b>	- Production - Réservoirs	
		82,05%	3 347 -3,84%	3 684 -2,55%	2 026 -4,65%	1 864 -0,32%	1 887 0,49%	2 151 -3,0 0%	1 792 3,72%	1 510 -2,08%	3 015 2,30%	<b>4 071</b> <b>3,75%</b>		
Le Colombier 4000 m 3/j	- Forage dans la nappe Cénomanién à 186 m - Bâches au sol 1000 m3 - Déferrisation, surpression  + volumes besoins	299 941	297 652	299 542	266 601	252 500	275 629	275 559	281 342	281 876	291 426	<b>303 648</b>	- Production - Réservoirs	
		2,12%	2 810 -0,76%	3 068 0,63%	2 400 -11,00%	2 027 -5,29%	2 331 9,16%	2 463 -0,03%	2 168 2,10%	1 961 0,12%	1 392 3,16%	<b>1 916</b> <b>4,35%</b>		
Totaux (Réservoirs 6 260 m³)	Volume introduit (volume prélevé – volume besoin usine)	1014 036 1,28%	972 271 -4,12%	956 958 -1,57%	893 425 -6,64%	877 306 -1,80%	903 482 2,98%	884 593 -2,09%	913 033 3,22%	890 641 -2,45%	922 962 3,62%	<b>957 936</b> <b>3,79%</b>		
	Volumes besoin usine		6 157	6 7528	4 426	3 891	4 218	4 614	3 960	3 471	4 407	<b>5 987</b>		
				9,66 %	-34,45 %	-12,09 %	8,40 %	9,39 %	-14,17 %	-12,30 %	26,97 %	<b>35,85 %</b>		

\* début des problèmes sur bords de Loire – arrêt des bords de Loire début 2004

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

En 2014, la Régie Municipale de l'Eau a prélevé 957 936 m<sup>3</sup> (922 962 m<sup>3</sup> en 2013).

L'eau provient de 2 forages à la nappe du Cénomanién :

- le forage du Colombier,
- le forage des Sablons.

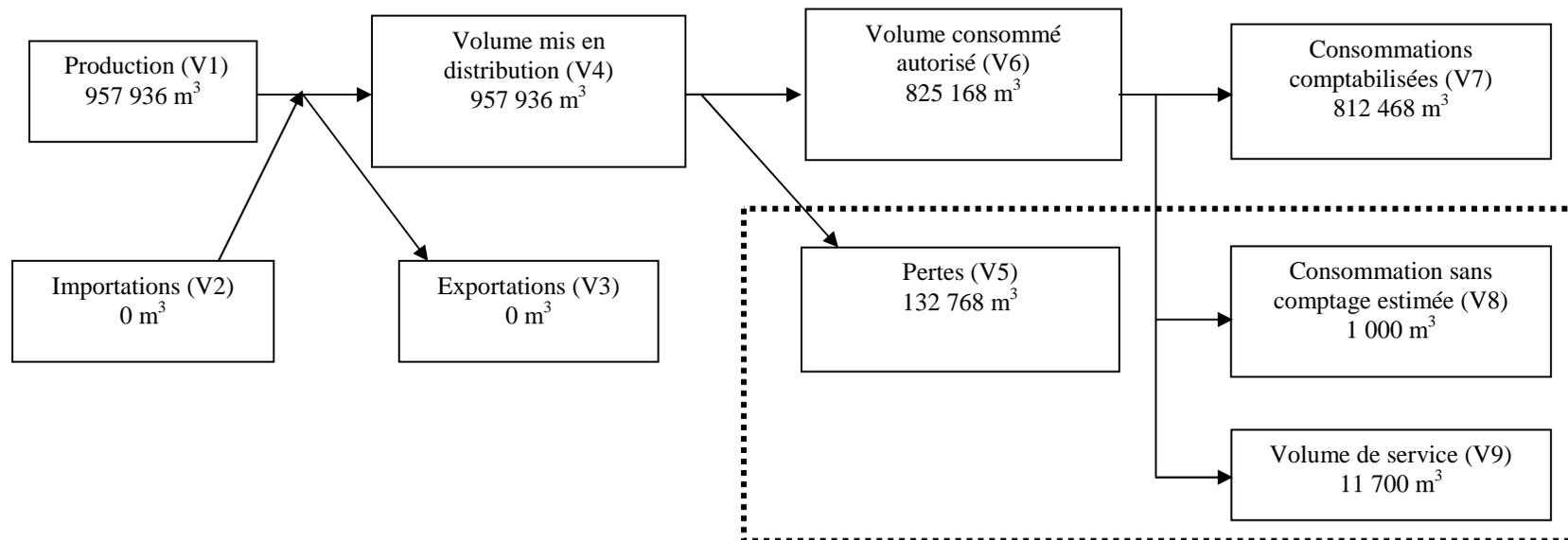
[DC.192] – Nature des ressources utilisées (part des eaux souterraines) : 100%

### **2.5.2. ACHAT D'EAUX BRUTES**

La Régie Municipale de l'Eau n'a pas acheté d'eaux brutes en 2014.

## 2.6. EAUX TRAITÉES

### 2.6.1. BILAN DES VOLUMES MIS EN ŒUVRE DANS LE CYCLE DE L'EAU POTABLE EN 2013



## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

Nature des Volumes	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	% 2013-2014
Volumes produits en m <sup>3</sup> (volumes prélevés - volumes besoins usine)	1 014 036	972 271	956 958	893 425	877 306	903 482	884 593	913 033	890 641	922 962	<b>957 936</b>	3,8%
Besoins Usine en m <sup>3</sup> et variation/an		6 157	6 752	4 426	3 891	4 218	4 614	3 960	3 471	4 407	<b>5 987</b>	35,9%
			9,66%	-34,45%	-12,09%	-4,70%	18,58%	-14,20%	-12,30%	26,97%	<b>35,85%</b>	
*Volumes consommés en m <sup>3</sup> (ramené à 52 semaines)	913 261	894 244	913 979	869 542	840 009	843 012	863 051	793 580	785 695	820 978	<b>825 168</b>	0,5%
Rendement réseau en %	90,06%	91,97%	95,50%	97,30%	95,80%	93,31%	97,56%	86,90%	88,22%	89,00%	<b>86,14%</b>	-3,2%
Volumes consommés bâtiments communaux	51 681	59 439	67 444	51 498	46 846	41 606	53 086	46 112	28 650	37 128	<b>37 897</b>	2,1%
Volumes consommés Appareils publics	19 088	18 309	18 113	12 086	9 929	9 914	6 797	5 663	24 142	16 060	<b>29 687</b>	84,9%
Particuliers domestiques	787 697	760 032	758 639	786 037	727 288	722 258	738 799	660 300	494 300	564 663	<b>568 811</b>	0,7%
Particuliers industriels	46 556	95	56 101	45 198	46 744	52 283	42 893	58 932	205 935	157 928	<b>147 494</b>	-6,6%
Particuliers collectifs	8 238	9	9 398	8 167	6 900	12 244	15 336	17 973	28 068	14 191	<b>28 579</b>	101,4%
Irrigation et fournitures temporaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	
Autres collectivité	0	19	12 948	0	0	0	0	5 877	3 439	0	<b>0</b>	
Consommation moyenne unitaire par abonné domestique (m <sup>3</sup> /abonné/an)	161	146	144	142	137	134	135	128	96	106	<b>108</b>	1,9%
Consommation globale par abonné ramenée à 52 semaines (m <sup>3</sup> /abonné/an)	182	168	171	159	154	151	153	140	138	140	<b>143</b>	2,1%

## 2.6.2. PRODUCTION

La Régie Municipale de l'Eau possède 2 unités de production d'eau potable d'une capacité totale de 8 000 m<sup>3</sup> par jour, 5 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 6 260 m<sup>3</sup> et 84,5 km de canalisation de distribution.

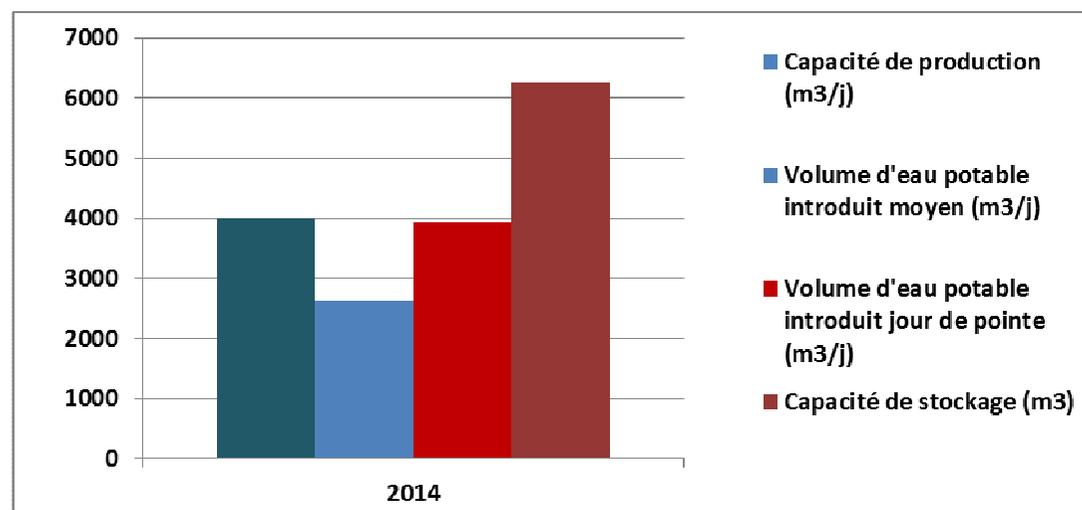
Les caractéristiques des installations sont les suivantes :

Installation de production	Capacité de production (m <sup>3</sup> /j)	Capacité de stockage (m <sup>3</sup> )
Le Colombier	4 000	
Les Bords de Loire	0	
Les Sablons	4 000	
Capacité totale	8 000	
Installation de reprise, de pompage ou surpresseur		Débit des pompes (m <sup>3</sup> /h)
Le Colombier		210
Les Bords de Loire		240
Les Sablons		300
Réservoir ou château d'eau		Capacité de stockage (m <sup>3</sup> )
La Rabaterie - réservoir		2 100
Le Colombier - bâche		1 000
Les Bords de Loire - bâche		160
Les Sablons - bâche		1 000
Les Sablons - réservoir		2 000
Capacité totale des réservoirs		6 260

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

Capacités de production et de stockage – Adéquation des capacités aux besoins (hors alluvions)

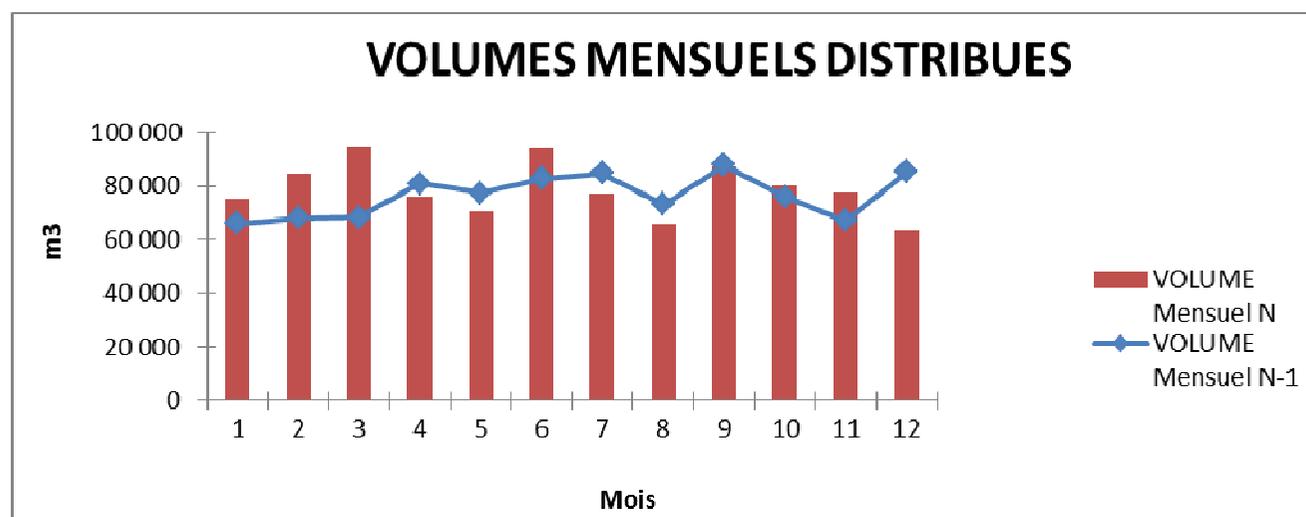
Capacité de production (m3/j)	Volume d'eau potable introduit moyen (m3/j)	Volume d'eau potable introduit moyen en jour de pointe (m3/j)	Capacité de stockage (m3)
2 X 4 000 m3/j	2 624 m3/j	3 937 m3/j	6 260 m3



## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

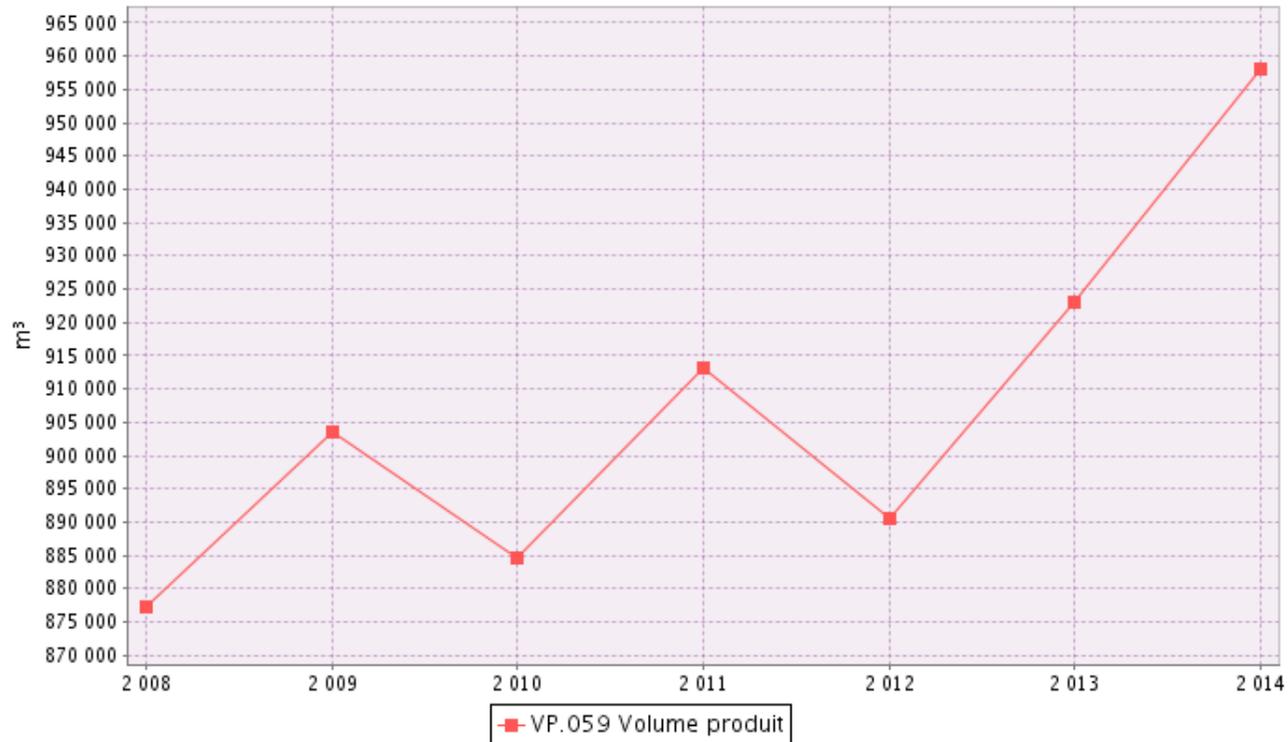
La capacité de production correspond à 1,5 fois la demande journalière moyenne et est égale aux besoins moyens de pointe. Le volume de stockage représente 1,6 fois la consommation moyenne de pointe. Ces ouvrages permettent de subvenir aux besoins de pointe de Saint-Pierre-des-Corps. Toutefois, il convient de tenir compte des obligations imposées par le SDAGE (-20% par rapport au volume pompé en 2006), soit un seuil de pompage de 770 968 m<sup>3</sup> à ne pas dépasser sur la nappe du Cénomanién.

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2013 en m <sup>3</sup>	Volume produit durant l'exercice 2014 en m <sup>3</sup>	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2014
Forage du Colombier Cénomanién	291 426	303 666	4,2%	80
Forage des Sablons Cénomanién	631 536	654 270	3,6%	60
Total du volume produit (V1)	922 962	957 936	3,8%	



## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

Evolution des volumes produits :



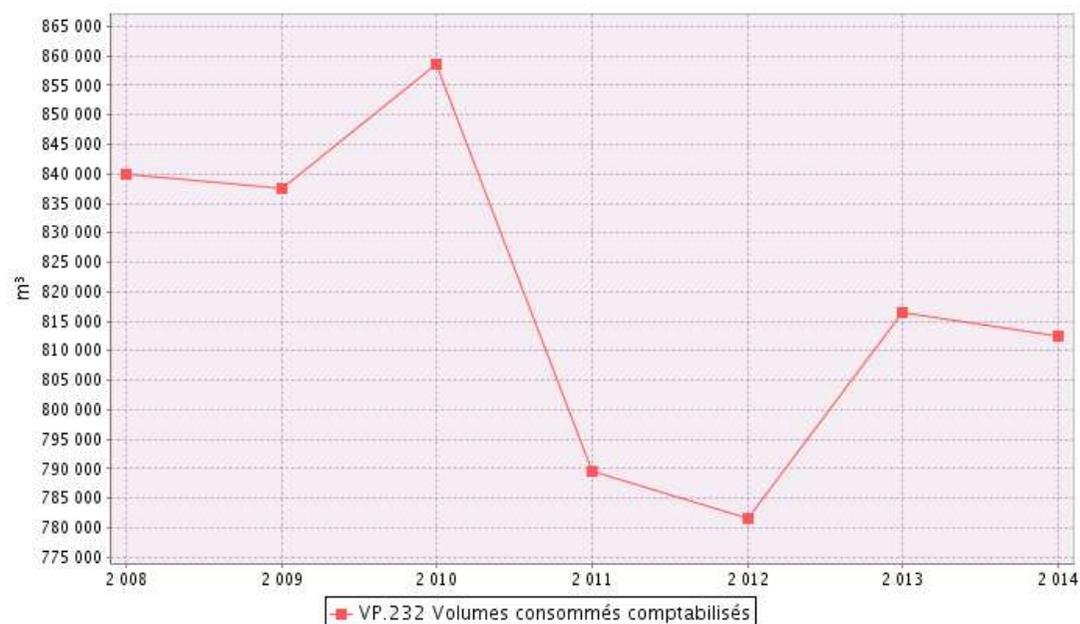
### 2.6.3. ACHATS D'EAUX TRAITÉES

La Régie Municipale de l'Eau n'a pas acheté d'eaux traitées en 2014.

### 2.6.4. VOLUMES VENDUS EN 2014

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2013 en m <sup>3</sup>	Volumes vendus durant l'exercice 2014 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>	780 697	774 719	-0,8%
Abonnés non domestiques	35 681	37 749	5,8%
Total vendu aux abonnés (V <sub>7</sub> )	816 378	812 468	-0,5%
Total vendu à d'autres services (V <sub>3</sub> )	0	0	

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.



## 2.6.5. AUTRES VOLUMES

	Exercice 2013 en m3/an	Exercice 2014 en m3/an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	580	1 000	72,4%
Volume de service (V9)	4 020	11 700	191%

V8, V9 : voir correspondance page 12

## 2.6.6. VOLUMES CONSOMMES AUTORISES

	Exercice 2013 en m3/an	Exercice 2014 en m3/an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	820 978	825 168	0,5%

V6 : voir correspondance page 12

## **2.7. LINEAIRE DE RÉSEAUX DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENTS) TRAITÉES**

L'alimentation en eau potable de la ville de St Pierre des corps est divisée en deux secteurs :

Un secteur situé au nord de la voie SNCF desservi par deux réservoirs tours alimentés par la station des Sablons. La pression assurée est de 2,5 bars. Avant 2004, ce secteur était également alimenté par la station des Bords de Loire.

Un secteur au sud et une petite partie au nord de la voie ferrée desservi par la station le Colombier par surpression à 4,5 bars.

Le linéaire du réseau de canalisations de la régie Municipale de l'Eau est de 84,487 km.

## **3. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE**

### **3.1. MODALITES DE TARIFICATION**

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc. ).

Les tarifs applicables au 01/01/2013 et 01/01/2014 sont les suivants :

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

Tarifs		Au 01/01/2014	Au 01/01/2015
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	27 €	27 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )			
	De 0 à 40 m <sup>3</sup>	0,6 €/m <sup>3</sup>	0,6 €/m <sup>3</sup>
	De 40 à 120 m <sup>3</sup>	1,2 €/m <sup>3</sup>	1,2 €/m <sup>3</sup>
	Au-delà de 120 m <sup>3</sup>	1,32 €/m <sup>3</sup>	1,32 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>			
Taxes			
	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,052 €/m <sup>3</sup>	0,052 €/m <sup>3</sup>
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,24 €/m <sup>3</sup>	0,24 €/m <sup>3</sup>

Éléments constitutifs du prix de l'eau :

- Abonnement : forfaitaire
- Part « Consommations » : au m<sup>3</sup>
- Part « préservation de la ressource en eau » (Agence de l'Eau) : au m<sup>3</sup>
- Part « collecte et traitement d'eaux usées » pour Tours Plus (La ville de St Pierre des Corps a transféré sa compétence assainissement des eaux usées à la communauté d'agglomération Tours Plus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000) : au m<sup>3</sup>

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

- Part « lutte contre la pollution » (Agence de l'Eau Loire Bretagne) : au m<sup>3</sup>
- TVA 5,5 % sur le montant total hors taxe jusqu'au 31 décembre 2011. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, la TVA passe à 7% sur la part collecte et traitement des eaux usées (délégataire et Tour(s)plus) et la redevance « modernisation des réseaux » de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la TVA est passée à 10% sur la part collecte et traitement des eaux usées et la redevance « modernisation des réseaux » de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.
- Ajout d'une redevance modernisation des réseaux par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne au 01/01/2008

Nota : Depuis 2005, il n'y a plus de redevance « aide au développement des réseaux ruraux » (FNDAE).

Pour mémoire, ci-après, un tableau reprenant l'évolution du prix de l'eau facturé par le délégataire de service public jusqu'à fin 2012 :

Prix unitaires au:	01/01/2003	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008	01/01/2009	01/01/2010	01/01/2011	01/01/2012
Rémunération de la CFSP Distribution de l'eau	En € HT et variation 2002-2003	En € HT et variation 2003-2004	En € HT et variation 2004-2005	En € HT et variation 2005-2006	En € HT et variation 2006-2007	En € HT et variation 2007-2008	En € HT et variation 2008-2009	En € HT et variation 2009-2010	En € HT et variation 2010-2011	En € HT et variation 2011-2012
Au m <sup>3</sup> de 1 à 40 m <sup>3</sup>	0,3357 -3,98%	0,3416 1,76%	0,3481 1,90%	0,3564 2,38%	0,3617 1,49%	0,3685 1,88%	0,3785 2,71%	0,3795 0,26%	0,3865 1,84%	0,3959 2,43%
Au m <sup>3</sup> pour 41 m <sup>3</sup> et plus	0,7823 -4,24%	0,7961 1,76%	0,8113 1,91%	0,8307 2,39%	0,8431 1,49%	0,8589 1,87%	0,882 2,69%	0,8846 0,29%	0,9009 1,84%	0,9228 2,43%
Abonnement 1 compteur 15 mm Entretien et location	32,22 -3,88%	32,62 1,24%	33,4 2,39%	34,07 2,01%	34,66 1,73%	35,38 2,08%	36,15 2,18%	36,42 0,75%	37,12 1,92%	37,96 2,26%

Les modalités de révision des rémunérations étaient définies par le contrat de concession et l'avenant n°1 du 27 avril 2000.

L'assainissement est comptabilisé sur la facture d'eau même si la compétence incombe à la Communauté d'Agglomération Tour(s)Plus.

Jusqu'à fin 2012, le service assainissement était géré en délégation de service public. Depuis 2013, Tour(s)Plus a repris la gestion en régie avec prestataire de service (Véolia Eau).

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

L'évolution du prix de l'assainissement jusqu'en 2012 est le suivant ;

Coûts au:	01/01/2003	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008	01/01/2009	01/01/2010	01/01/2011	01/01/2012
Coûts	En € HT et variation 2002-2003	En € HT et variation 2003-2004	En € HT et variation 2004-2005	En € HT et variation 2005-2006	En € HT et variation 2006-2007	En € HT et variation 2007-2008	En € HT et variation 2008-2009	En € HT et variation 2009-2010	En € HT et variation 2010-2011	En € HT et variation 2011-2012
Montant de la part CFSP collecte et traitement des eaux usées au m3	0,3607 -1,39%	0,369 2,30%	0,3766 2,06%	0,3873 2,84%	0,394 1,73%	0,4032 2,34%	0,4167 3,35%	0,4219 1,25%	0,4319 2,37%	0,4487 3,88%
Montant de la part Tours Plus collecte et traitement des eaux usées au m3	0,53 23,26%	0,6 13,21%	0,66 10,00%	0,71 7,58%	0,756 6,48%	0,7468 -1,22%	0,7333 -1,81%	0,7291 -0,57%	0,7181 -1,51%	0,7013 -2,33%

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

En 2014, Tour(s)Plus a décidé d'appliquer la tarification suivante :

Tarifs	Au 01/01/2014	Au 01/01/2015
<b>Part de la collectivité TOURS PLUS</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
Le m <sup>3</sup>	1,15 €/m <sup>3</sup>	1,15 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
Taxes		
Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10,0 %	10,0 %
Redevances		
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,19 €/m <sup>3</sup>	0,19 €/m <sup>3</sup>

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

### 3.2. FACTURES D'EAU TYPE - [D102.0]

Les tarifs applicables au 01/01/2014 et au 01/01/2015 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>) sont :

Facture type	Au 01/01/2014 en €	Au 01/01/2015 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle HT	27,00 €	27,00 €	0%
Part proportionnelle HT	120,00 €	120,00 €	0%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup>	147,00 €	147,00 €	0%
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	6,24	6,24	0%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	28,80	28,80	0%
TVA	10,01	10,01	0%
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	45,05	45,05	0%
<b>Total</b>	<b>192,05</b>	<b>192,05</b>	<b>0%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>1,60</b>	<b>1,60</b>	<b>0%</b>

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

Evolution du montant total annuel de la facture d'eau (eau + assainissement) en euros pour 120 m<sup>3</sup>

Prix unitaires	1/1/05	1/1/06	1/1/07	1/1/08	1/1/09	1/1/2010	1/1/2011	1/1/2012	1/1/2013	1/1/2014	1/1/2015
<b>Facture 120 m<sup>3</sup></b>	En € HT et var. N/N-3	En € HT et var. N/N-4	En € HT et var. N/N-5	En € HT et var. N/N-6	En € HT et var. N/N-7	En € HT et variation 2009-2010	En € HT et variation 2010-2011	En € HT et variation 2011-2012	En € HT et variation 2012-2013	En € HT et variation 2013-2014	En € HT et variation 2014-2015
Distribution de l'eau	134,48 1,24%	139,16 3,48%	138,98 -0,13%	123,16 -11,38%	126,2 2,47%	127,17 0,77%	147,45 15,95%	150,42 2,01%	151,26 0,56%	153,24 1,31%	<b>153,24</b> <b>0,00%</b>
Collecte et traitement des Eaux usées	124,39 6,97%	131,68 5,86%	138,00 4,80%	138,00 0,00%	138,00 0,00%	138,00 0,00%	138,00 0,00%	138,00 0,00%	138,00 0,00%	138,00 0,00%	<b>138,00</b> <b>0,00%</b>
Taxes et redevances (lutte contre la pollution et modernisation des réseaux)	43,68 1,30%	46,44 6,32%	49,56 6,72%	44,40 -10,41%	46,80 5,41%	49,20 5,13%	51,60 4,88%	54,00 4,65%	51,60 -4,44%	51,60 0,00%	<b>51,60</b> <b>0,00%</b>
Prix HT	302,55 3,53%	317,28 4,87%	326,54 2,92%	305,56 -6,42%	311,00 1,78%	314,37 1,08%	337,05 7,21%	342,42 1,59%	340,86 -0,46%	342,84 0,58%	<b>342,84</b> <b>0,00%</b>
Prix TTC	319,19 3,53%	334,73 4,87%	344,5 2,92%	322,27 -6,45%	328,1 1,81%	331,66 1,09%	355,59 7,22%	363,68 2,28%	362,02 -0,46%	368,93 1,91%	<b>368,93</b> <b>0,00%</b>

Le coût annuel de la facture de 120 m<sup>3</sup> a connu une augmentation soutenue de 2003 à 2007.

En 2008, les redevances prélevées par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et par les collectivités (Saint-Pierre-des-Corps et Tours plus) ont diminué, voire ont été supprimées (cas de la surtaxe communale). La part du délégataire a augmenté dans le cadre de la révision annuelle liée aux contrats de délégation de services publics. La baisse est néanmoins globale et significative.

En 2009 la hausse reprend, du fait de l'augmentation des taxes perçues par l'Agence de l'Eau, et de l'augmentation du prix du m<sup>3</sup> distribué pour la part du délégataire, toujours dans le cadre des clauses de révision des prix.

En 2011 cette augmentation est à nouveau plus soutenue du fait du rétablissement de la part communale.

En 2012 l'augmentation de la part « distribution de l'eau » relève des mécanismes de révision du contrat de délégation de service public avec CFSP. Les redevances « lutte contre la pollution » et « modernisation des réseaux » de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ont subies une augmentation en 2012. Le passage de la TVA de 5,5% à 7% sur la part « collecte et traitement des eaux usées » et la redevance « modernisation des réseaux » a engendré une augmentation du prix de l'eau.

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

Pour l'année 2013, la mise en place de la Régie Municipale de l'Eau a modifié la tarification. Globalement le coût d'une facture de 120 m<sup>3</sup> d'eau est resté le même qu'en 2012.

Depuis 2013 les tarifs de l'eau et l'assainissement sont restés inchangés par rapport à 2012 sauf pour la redevance « prélèvement sur la ressource en eau » qui a été ajustée à la hausse car elle est assujettie au volume d'eau prélevé l'année n-1.

### 3.3. RECETTES

Les recettes 2014 de la Régie Municipale de l'eau sont les suivantes :

Type de recette	Exercice 2013 en €	Exercice 2014 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers HT	1 148 516,25 €	1 054 802,08 €	-8,2%
<i>dont abonnements</i>	302 253,21 €	221 709,16 €	-26,6%
Recette de vente d'eau en gros HT	0,00 €	0,00 €	
Recette d'exportation d'eau brute HT	0,00 €	0,00 €	
Régularisations des ventes d'eau (+/-) HT	0,00 €	0,00 €	
Total recettes de vente d'eau	1 148 516,25 €	1 054 802,08 €	-8,2%
Recettes liées aux travaux HT	4 389,66 €	12 028,43 €	174%
Contribution exceptionnelle du budget général HT	0,00 €	0,00 €	
Autres recettes (préciser) HT	0,00 €	0,00 €	
Total autres recettes			
<b>Total des recettes</b>	<b>1 152 905,91 €</b>	<b>1 066 830,51 €</b>	<b>-7,5%</b>

Ces recettes correspondent aux volumes consommés en 2014 et aux montants facturés. Les factures des consommations 2014 ont été encaissées sur 2 exercices budgétaires : 2014 et 2015.

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

Recettes globales : Totale des recettes de vente d'eau au 31/12/2014 : 1 054 802,08 € HT (pour mémoire le rapport du délégataire de service public indiquait pour l'année 2012 des recettes de vente d'eau au 31/12/2012 de 1 019 103 € HT)

### 4. INDICATEURS DE PERFORMANCE

#### 4.1. QUALITE DE L'EAU [P101.1 ET P102.1]

- Contrôle Sanitaire :

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence Régionale de la Santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la Santé Publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Les taux de conformité sont les suivants :

<b>Paramètres microbiologiques</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>Taux de conformité microbiologique</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>95,7%</b>	<b>100,0%</b>
Nb de prélèvements conformes	27	24	24	17	23	21
Nb de prélèvements non conformes	0	0	0	0	1	0
Nb de prélèvements total	27	24	24	17	24	21
<b>Paramètres physico-chimiques</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>Taux de conformité physico-chimique</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Nb de prélèvements conformes	23	20	19	17	21	23
Nb de prélèvements non conformes	0	0	0	0	0	0
Nb de prélèvements total	23	20	19	17	21	23

Un prélèvement est déclaré non conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite de qualité.

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5 000 habitants ou produit plus de 1 000 m<sup>3</sup>/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2012	Taux de conformité exercice 2013	Taux de conformité exercice 2014
Microbiologie (P101.1)	100%	95,7%	100%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100%	100%	100%

- Surveillance par le prestataire :

Ressources	Nb total de résultats d'analyses	Nb de résultats d'analyses conformes
Microbiologie	48	48
Physico-chimique	64	64

Eau produite	Nb total de résultats d'analyses	Nb de résultats d'analyses conformes
Microbiologie	77	77
Physico-chimique	24	24

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

Concernant la conformité des résultats d'analyses, on distingue les paramètres soumis à la limite de qualité des paramètres soumis à référence de qualité :

- paramètres soumis à la limite de qualité : tous les résultats sont conformes
- paramètres soumis aux références de qualité : détail des non-conformités

Paramètre	Mini	Maxi	Nb d'analyses	Valeur du seuil et unité
Calcium	95,60	110	3	mg/l
Chlorures	19	29	7	250 mg/l
Fluorures	0	0	3	1500 µg/l
Magnésium	6,02	13,90	3	mg/l
Nitrates	0	0	21	50 mg/l
Pesticides totaux	0	0	5	.5 µg/l
Potassium	2,70	7,55	3	mg/l
Sodium	17,60	20,80	3	200 mg/l
Sulfates	18	22	7	250 mg/l
Titre Hydrotimétrique	25,30	30,60	7	°F

Les non-conformités fer, manganèse et turbidité sont liées et consécutives à la mise en suspension de particules qui se décrochent ponctuellement de l'intérieur des canalisations.

La non-conformité bactériologique était ponctuelle et a été levée lors de la contre analyse.

L'ammonium est présent naturellement dans la ressource et peut dépasser ponctuellement la référence de qualité.

### - Chlorure de Vinyle Monomère

Dans le cadre de l'application de l'instruction de la DGS du 18 octobre 2012 relative à la gestion des risques sanitaires en cas de dépassement de la limite de qualité des eaux destinées à la consommation humaine et dans la continuité du repérage des canalisations à risques réalisés par la plupart des Agences Régionales de Santé, l'année 2014 a été remarquée par un renforcement significatif de la surveillance ciblée du Chlorure de Vinyle Monomère sur certains réseaux susceptibles d'être concernés par le phénomène de migration du CVM compte –tenu de leurs caractéristiques patrimoniales (linéaire en PVC et âge de pose).

Par ailleurs, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a publié le 3 novembre 2014 un avis important sur les risques sanitaires en cas de dépassements de la limite de qualité du chlorure de vinyle dans les eaux destinées à la consommation humaine. Dans cet avis, l'Agence confirme, d'une part, la nécessité de maintenir la limite de qualité de 0,5 µg/l et, d'autre part, la mise en œuvre des stratégies d'échantillonnage ciblées sur les zones à risques telles que prévues dans l'instruction de la DGS du 18 octobre 2012.

Aussi, pour les réseaux susceptibles d'être concernés, le programme d'auto-surveillance devra être adapté en préconisant la réalisation régulière d'analyses sur ce paramètre.

Le réseau de Saint-Pierre-des-Corps ne présente pas de non-conformité pour ce paramètre.

## **4.2. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX [P103.2B]**

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).**

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b>			
(15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b>			
(30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	Oui	15
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		100%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	100%	15

<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b>			
(75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux <sup>(3)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur <sup>(3)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Non	0
<b>TOTAL (indicateur P103.2B)</b>	<b>120</b>	-	<b>75</b>

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

### 4.3. INDICATEUR DE PERFORMANCE DU RESEAU

#### 4.3.1. RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION [P104.3]

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

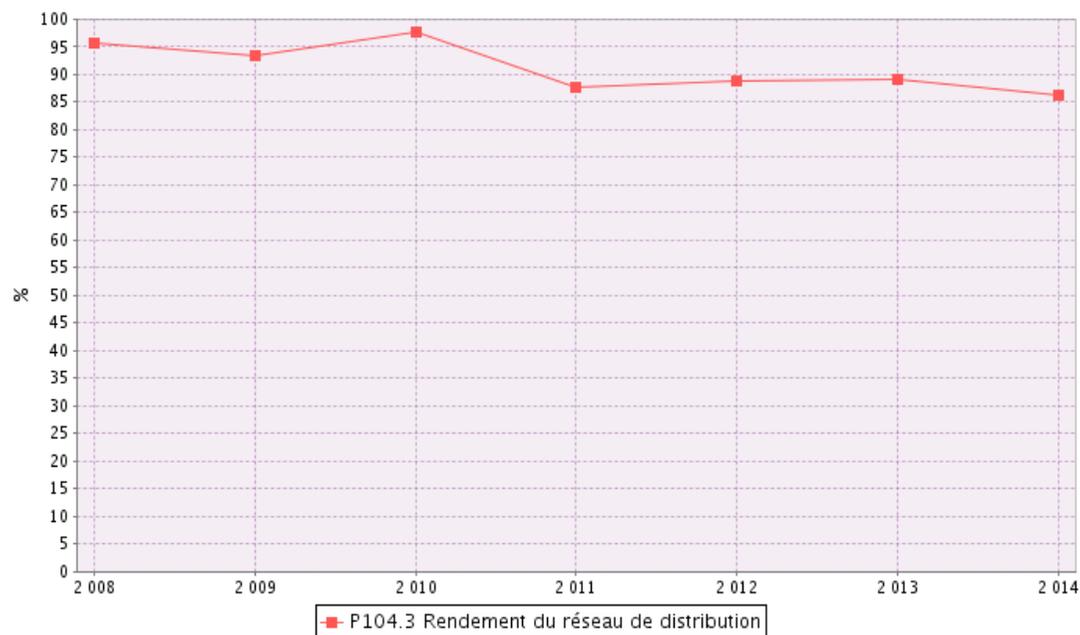
Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi : ( $V_1$ ,  $V_2$ ,  $V_3$ ,  $V_6$  : voir correspondances page 12)

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V_7}{V_4}$$

	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014
Rendement du réseau	88,7 %	89 %	86,1 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m <sup>3</sup> / jour / km]	25,86	26,72	26,76
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)		88,5 %	84,8 %



#### 4.3.2. INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES [P105.3]

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

*V4, V7 : voir correspondances page 12*

Pour l'année 2014, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 4,7 m<sup>3</sup>/j/km (3,5 en 2013).

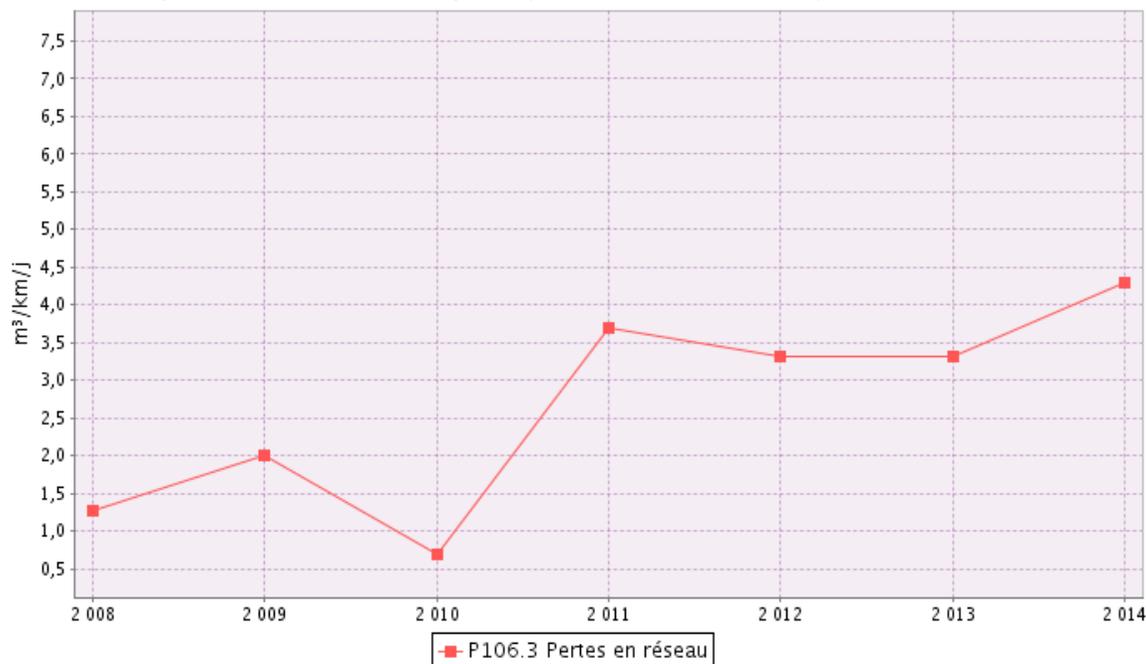
### 4.3.3. INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU [P106.3]

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

V4, V6 : voir correspondances page 12

Pour l'année 2014, l'indice linéaire des pertes est de 4,3 m<sup>3</sup>/j/km (3,3 en 2012 et 2013).



#### **4.3.4. TAUX MOYEN DE RENOUELEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE [P107.2]**

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

<b>Canalisations</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Taux de renouvellement	1,1	0,95	0,85	0,90	0,90	0,66
Longueur du réseau de desserte (hors adduction et hors branchements) (ml)	83 438	83 787	83 787	83 657	84 177	84 487
Longueur renouvelée totale					520	0
Longueur renouvelée par le délégataire (ml)	915	800	712	757	0	0

#### **4.4. INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU [P108.3]**

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0%     Aucune action de protection
- 20%    Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40%    Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50%    Dossier déposé en préfecture
- 60%    Arrêté préfectoral
- 80%    Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100%   Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2014, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 66,3 % (66,3% en 2013).

#### **4.5. TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON-PROGRAMMEES [P151.1]**

Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non-paiement des factures.

$$\text{taux d'occurrence des interruptions de service non programmées} = \frac{\text{nombre d'interruptions de service non programmées}}{\text{nombre d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'année 2014, aucune interruption de service non programmée n'a été dénombrée (5 en 2013), soit un taux d'occurrence des interruptions de service non-programmée de 0,00 pour 1 000 abonnés (0,87 en 2013).

	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (pour 1 000 abonnés)</b>	<b>0,37</b>	<b>0,36</b>	<b>0,89</b>	<b>0,53</b>	<b>0,71</b>	<b>0,87</b>	<b>0,00</b>
Nombre d'interruptions de service	2	2	5	3	4	5	0
Nombre d'abonnés (clients)	5 456	5 545	5 603	5 663	5 619	5 745	5 773

#### 4.6. DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS [P151.0 ET P152.1]

Dans son règlement de service, la Régie Municipale de l'Eau s'engage à fournir l'eau dans un délai de 1 jour ouvré après réception d'une demande d'ouverture de branchement, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (pré-existant ou neuf).

$$\text{taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements} = \frac{\text{nombre d'ouvertures de branchements ayant respecté le délai}}{\text{nombre total d'ouvertures de branchements}} * 100$$

Pour l'année 2014, le taux de respect de ce délai est de 100% (100% en 2013).

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Taux de respect du délai d'ouverture des branchements</b>	<b>99,63 %</b>	<b>98,13 %</b>	<b>98,94 %</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>
Délai maximal d'ouverture des branchements (jours)	1	1	1	1	1	1
Nombre total de branchements ouverts	537	534	567	513	638	182
Nombre de branchements ouverts dans le délai	535	524	561	561	638	182

#### 4.7. DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE [P153.2]

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

$$\text{durée d'extinction de la dette pour l'année de l'exercice} = \frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$$

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014
Encours de la dette en €	—	150 000 €	142 500 €
Épargne brute annuelle en €	—	68 734 €	300 315 €
Durée d'extinction de la dette en années	—	2,18	0,5

Pour l'année 2014, la durée d'extinction de la dette est de 0,5 an.

### 4.8. TAUX D'IMPAYÉS SUR LES FACTURES PRÉCÉDENTES [P154.0]

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée au 31/12/2014 est comptabilisée, quel que soit le motif du non-paiement.

$$\text{taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31 décembre de l'année en cours}}{\text{chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année précédente}} * 100$$

	Exercice 2013	Exercice 2014
Montant d'impayés en € au titre de l'année 2013 tel que connu au 31/12/2014		
Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) en € au titre de l'année 2013	—	1 373 405
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau 2013	—	13,7

#### 4.9. TAUX DE RECLAMATIONS [P155.1]

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

$$\text{taux de réclamations} = \frac{\text{nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'année 2014, le taux de réclamations est de 0,52 pour 1000 abonnés (1,2 en 2013). Le nombre de réclamations écrites (3 en 2014) est faible. Les réclamations sont essentiellement téléphoniques ou faites sur place dans les locaux de la Régie.

#### 5. EXPLOITATION DU SERVICE D'EAU POTABLE

L'exploitation du service d'eau est confiée à un prestataire de service dans le cadre d'un marché attribué à Veolia Eau d'une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 : « Surveillance et garantie du bon fonctionnement des installations de production et distribution de l'eau potable – Gestion des travaux »

Les interventions réalisées en 2014 par Veolia mentionnées ci-après sont issues du rapport annuel 2014 du prestata

## 5.1. INSTALLATIONS

### 5.1.1. MAINTENANCE DU PATRIMOINE EXISTANT

Installation	Date	Type d'intervention	Commentaires
Stations « Les Sablons / Le Colombier » - Saint Pierre des Corps		Conduite installation	test chlore, réglage débitmètre,
Stations « Les Sablons / Le Colombier » - Saint Pierre des Corps		Préparation réactifs	Approvisionnement, changements bouteille
Stations « Les Sablons / Le Colombier » - Saint Pierre des Corps		Nettoyage, Entretien	Nettoyage débitmètre, canne injection, électrovanne
Stations « Les Sablons / Le Colombier » - Saint Pierre des Corps		Conduite installation	Test : Fer, Manganèse, pH, turbidité
Stations « Les Sablons / Le Colombier » - Saint Pierre des Corps		Nettoyage, Entretien	Nettoyage local, équipements,
Stations « Les Sablons / Le Colombier » - Saint Pierre des Corps		Contrôle visuel, sonore,	visite des têtes de forage
Stations « Les Sablons / Le Colombier » - Saint Pierre des Corps		Conduite installation	Vérification mesure niveau chaine alarme
Stations « Les Sablons / Le Colombier » - Saint Pierre des Corps		Conduite installation	Vérification injection d'air réglage
Stations « Les Sablons / Le Colombie » - Saint Pierre des Corps	annuel	Nettoyage, Entretien	Nettoyage Cuve
Stations « Les Sablons / Le Colombier » - Saint Pierre des Corps		Prélèvements & analyses	Prélèvements autosurveillance
Stations « Les Sablons / Le Colombie » - Saint Pierre des Corps		Contrôle visuel, sonore, ...	Ronde de contrôle
Stations « Les Sablons / Le Colombier » - Saint Pierre des Corps		Relevés compteurs	relevé compteurs

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

Stations « Les Sablons / Le Colombier » - Saint Pierre des Corps		Espaces verts	Entretien Abords, nettoyage, tonte, haie
Stations « Les Sablons / Le Colombier » - Saint Pierre des Corps		Contrôles visuel, sonore,	Anti-bélier, presse étoupe, pression
Stations « Les Sablons / Le Colombier » - Saint Pierre des Corps	annuel, voire tous les 2 ans pour les installations électriques sans NC consécutive	Contrôle réglementaire	électrique
Stations « Les Sablons - Saint Pierre des Corps	mensuel	Entretien de l'analyseur de chlore en continu (CL17) et du turbidimètre en continu	Remplacement de réactif du CL17
Stations « Les Sablons / Le Colombier » - Saint Pierre des Corps		Interventions multiples pour assurer le bon fonctionnement des travaux de réhabilitation des réservoirs ( manœuvre de vannes pour bi-passer les reservoirs,vidange, essai de remplissage etc..)	
Station du Colombier		Conduite installation	lavage manuel des filtres

### 5.1.2 STATION DE TRAITEMENT DES SABLONS : INTERVENTIONS D'EXPLOITATION 2014

Date	Actions
07/01/2014	Maintenance hydroéjecteur
	Remplacement circuit injection chlore
	Mise à l'arrêt de la chloration suite à une fuite sur détendeur 1 => en attente de changement
	changement réactifs CL 17 + maintenance Ultraturb (turbidimètre)

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

08/01/2014	Changement détendeur chlore n°1 / Connexion manque chlore ok
	Défaut carte WIT => remise en service ok
	Alarme niveau TP bache Eau traitée => contrôle diginorm RAS + contrôle cycle remplissage bache RAS => sonde à surveiller
	Défaut carte WIT à nouveau => à faire contrôler par service électro
09/01/2014	Remise en service télégestion ok (mauvais contact => défaut carte WIT )
12/01/2014	Niveau bas CE 2000 m3 => ras in situ => à surveiller
14/01/2014	Changement bouteille chlore n°2 + maintenance ultraturb
	Modification marnage RV 1600 m3 pour optimisation des temps de séjour (cf site)
	Mesure débit forage WIT HS et niveau forage HS => dérivation de la mesure débit forage de la carte n°2 sur la carte n°7 et remplacement du MIGMV forage
15/01/2014	Lignage pompe de reprise CE 1600 m3 ok (Ch = 5477 h ; Qv = 200 m3/h ; I = 44 A)
	Nettoyage station
18/02/2014	Nettoyage station
25/02/2014	changement réactifs CL 17 + maintenance ultraturb
04/03/2014	Remplacement d'un point d'éclairage dans l'entrée du CE 2000 m3
06/03/2014	Commutateur de point EDF sur position Eté => remise en service marnage Eté (cf site) pour optimisation des temps de séjour

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

	Nettoyage station
17/03/2014	Prélèvements Labo de Touraine ( pH EB = 7,33 ; Température = 16,4 °C )
	Prélèvements Labo de Touraine ( pH EB = 7,23 ; Température = 16,9 °C )
01/04/2014	Défaut lavage " vanne vidange F2" => raz et remise en service ok
07/04/2014	Lavage forcé des FAS avant modification marnage bache eau traitée pour préparer le lavage par SOA le 08/04/14
	Changement réactifs CL17
08/04/2014	Lavage bache eau traitée 1000 m <sup>3</sup>
	Pompe vidange bache eau traitée HS
13/05/2014	Renouvellement pompe vidange bache eau traitée ; fixation tuyau d'eau au mur
	Robinet fermeture bouteille de chlore n°2 cassée => mise en vidange de la bouteille
	Nettoyage station
16/05/2017	Changement réactifs CL 17
	Défaut vanne vidange F2 => RAZ => demande de renouvellement au service électro car défaut récurrent
	Modification marnage CE 2000 m <sup>3</sup>
	Défaut turbidité (6 NFU) en raison du défaut lavage => maintenance ultraturb + demande câblage manque pression air
19/05/2014	Augmentation du TT chlore à 80 g/h
	Changement balais de l'ultraturb
	Poignée porte local chlore cassée => demande renouvellement
20/05/2014	[Fe] eau brute = 0,98 NFU
28/05/2014	Défaut vanne de vidange F2 => demande au service électro de renouveler la carte électronique car le retour de marche dysfonctionne
30/05/2014	Réglage butée des fins de course de la vanne de vidange du F2
	Remplacement du luminaire au-dessus de la paillasse

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

11/06/2014	Alarme NTB CE 2000 m <sup>3</sup> => modification des seuils de marnage et fonctionnement reprises autorisé 24h/24h
12/06/2014	Mise en place armoire + sofrel au CE 1600 m <sup>3</sup>
13/06/2014	Modification du fonctionnement des reprises
19/06/2014	10h : Remplacement compresseur n°1 (Ch = 0,36 h) => demande optimisation du commutateur car il ne reste pas en position 1
	15h : Coupure EDF depuis 10h45 suite à des travaux ERDF => réenclenchement du transfo après retour du courant
24/06/2014	Nettoyage station
08/07/2014	Alarme NTB CE 2000 m <sup>3</sup> => autorisation fonctionnement reprises 24h/24h
11/07/2014	Changement bouteille chlore n°1 + maintenance ultraturb
16/07/2014	Demande intervention SDIS 37 pour élimination du nid de frelons asiatiques situé sous le dôme du CE 2000 m <sup>3</sup>
17/07/2014	Changement bouteille de chlore n°2
	Changement réactifs CL 17
24/07/2014	NTB 2000 m <sup>3</sup> => pompes sur arrêt ?? => remise en service ok
25/07/2014	Cablage manque pression air et temporisé à 10 min
05/08/2014	Défaut vanne de vidange F2 => demande de changement Actair
	Installation électrovanne purge automatique sur le compresseur 1 + changement commutateur C1
	Fuite sur compresseur 2 => mise à l'arrêt => renouvellement prévu en 2015
06/08/2014	Remplacement tube fluo dans le local électrique
07/08/2014	Réhabilitation porte local chlore + changement barillet + création point de fixation en position verticale pour la pompe exhaure de secours dans CE
19/08/2014	Modification marnage CE en raison des travaux au Colombier
23/09/2014	Changement bouteille de chlore n°1
	Changement réactifs CL 17

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

	Maintenance ultraturb
29/09/2014	Défaut vanne de vidange F2 => vanne très dure => modification des switch pour bon fonctionnement => prise de réf pour devis
08/10/2014	Mise en vidange CE 2000 m <sup>3</sup> et modification marnage CE 1600 m <sup>3</sup> pour permettre l'autocurage de la conduite d'alimentation du CE 2000 m <sup>3</sup>
09/10/2014	Autocurage conduite pour éliminer le manganèse présent dans la conduite
	Lavage CE 2000 m <sup>3</sup> par SOA
	Mise en remplissage par distribution
10/10/2014	Vérification ouverture/fermeture des différentes vannes
	Déblocage mécanique de chaque pompe de reprise du CE 2000 m <sup>3</sup>
	Sectorisation sur réseau AEP
14/10/2014	puissance électrique insuffisante pour autoriser l'automate de gérer le fonctionnement de la station (production + distribution) => mise à l'arrêt automate => demande augmentation puissance EDF
15/10/2014	Gonflage Charlatte reprises 1600 m <sup>3</sup> (2,5 bars)
28/10/2014	Changement réactifs CL 17
13/11/2014	Modification marnage
14/11/2014	Changement bouteille de chlore n°2
	Radiateur côté variateur HS => demande renouvellement
18/11/2014	[Fe]eau brute = 0,88 NFU / [Mn]eau brute = 0,041 mg/L
25/11/2014	Radiateur local sanitaire HS => demande renouvellement
08/12/2014	Changement réactifs CL17
09/12/2012	Remplacement Actair vanne de vidange F2
	Remplacement radiateur côté variateur
10/12/2014	Nettoyage station
11/12/2014	Remplacement convecteur local sanitaire + vérification contact de pointes ok

### 5.1.3 STATION DE TRAITEMENT DU COLOMBIER : INTERVENTIONS D'EXPLOITATION 2014

Date	Actions
11/02/2014	Lavage des FAS ( Cv = 2552005 m <sup>3</sup> )
	Remise en service du pont Jean Moulin le 12/02/14 reportée car surconsommation importante ( + 80% ) entre le 04/02 et le 11/02 => appel S. Phan " vanne de vidange laissée ouverte par réseau sur DN 300 " suite essai pression par entreprise Jérôme le 05/02
	Vanne fermée le 11/02 après midi => à suivre et vérifier retour à la normale le 12/02/14
	Volume estimé vers fossé = 13 000 m <sup>3</sup>
12/02/2014	Production revenue à la normale => en attente de réouverture pont Jean Moulin
13/02/2014	Défaut intrusion ne fonctionne plus => fil dans armoire mal raccordé => remise en service ok essai ok
21/02/2014	Test alarme ok ; niveau bas bêche ok ; manque chlore bouteilles 1 et 2 mal raccordé => remise en état ok ; TE exhauze ok
	Maintenance ultraturb
03/03/2014	Défaut ventilateur bêche Eau traitée => appel service électro
	Contrôle ventilateur bêche Etraitée => pas de défaut d'isolement ; pas de résistance des enroulements => dépose du ventilateur
06/03/2014	Commutateur pointes en position Eté
	Lavage station

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

10/03/2014	Lavage des FAS ( Cv = 2572594 m <sup>3</sup> ) / enlèvement volant vanne vidange lagune pour optimisation (Sogea)
	Changement circuit chloration
	Maintenance ultraturb
sem 11-12	Remplissage bâche incendie les Atlantes ( 2500 m <sup>3</sup> )
	Fuite sur réseau => perte d'environ 2000 m <sup>3</sup>
24/03/2014	Lavage des FAS ( Cv = 2587948 m <sup>3</sup> )
08/04/2014	Lavage des FAS (Cv =2601823 m <sup>3</sup> ) + maintenance ultraturb
	Changement bouteille de chlore n°1
09/04/2014	Contrôle électrique des travaux de SOGEA par SOCOTEC
15/04/2014	Remplacement du ventilateur de la bâche d'eau traitée - essais ok
22/04/2014	Lavage des FAS + TO (Cv = 2613415 m <sup>3</sup> )
16/05/2014	Lavage des FAS ( Cv = 2633213 m <sup>3</sup> )
28/05/2014	Lavage des FAS ( Cv = 2642114 m <sup>3</sup> )
10/06/2014	Renouvellement des 4 charlattes + mise en service
12/06/2014	Lavage des FAS ( Cv = 2652879 m <sup>3</sup> )
17/06/2014	Remise en service compresseur 2
25/06/2014	Lavage des FAS ( Cv = 2665217 m <sup>3</sup> ) + maintenance ultraturb
27/06/2014	Bouteille de chlore n°2 vide => prévoir renouvellement
08/07/2014	Pompe Surpression 2 mise en défaut par l'exploitant car elle fonctionne 4 fois plus de temps que les autres pompes
	Remplacement comptage EDF

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

	Coupure générale EDF => appel edf RAS => appel service électro pour diag => exhaure en défaut
10/07/2014	Appel vers polyservice pour remonter de la pompe d'exhaure => rdv prévu à 15h mais ils ne pourront finalement pas venir => rdv reporté au 11/07 à 8h
	11h30 : mise en défaut des 4 pompes de surpression pour vérification du bon fonctionnement du stabilisateur réseau
11/07/2014	Remontée de la colonne d'exhaure (35 m) => le câble est fissuré à différents endroits et la colonne est percée => décision de renouveler le câble et la colonne
	Prise de mesures colonnes (EB) et câble (PS)
	Modification marnage aux Sablons
	Changement bouteille de chlore n°2
18/07/2014	Pose nouvelle colonne
	Pose nouveau câble (connexion faite le 17/07)
	13h : fin des travaux et remise en service pompe pour remplissage bêche / réamorçage pompes de surpression + pompe de lavage
	maintenance ultraturb
	Lavage des FAS ( Cv = 2679733 m <sup>3</sup> )
24/07/2014	8h : Remise en service pompe surpression 2 car ouverture vannes réseaux pour augmenter la hauteur d'eau du CE 2000 m <sup>3</sup>
	17h : Disjonction de la pompe de surpression 2
25/07/2014	Lavage des FAS + TO (Cv = 2686664 m <sup>3</sup> )
21/08/2014	Renouvellement collecteur eau sortie filtres 3 et 4
22/08/2014	Lavage des FAS ( Cv = 22709668 m <sup>3</sup> )
02/09/2014	Lavage des FAS ( Cv = 2718869 m <sup>3</sup> )
18/09/2014	Lavage des FAS ( Cv = 2732865 m <sup>3</sup> )
23/09/2014	Changement SK 10 + doseur chlore ( 0 - 100 g/h) + tuyau chlore

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

	Maintenance ultraturb
13/10/2014	Lavage des FAS + TO (Cv = 2757994 m <sup>3</sup> )
14/10/2014	Appel du pivo pour un défaut débitmètre => ras sur débitmètre => le défaut est dû au fonctionnement simultané de toutes les pompes de surpression à cause d'une simulation d'incendie grandeur nature du groupe pétrolier (Qvi = 260 m <sup>3</sup> /h) => personne n'était au courant à la régie ou chez VE => appel vers S. Phan et retour en fin de journée pour contrôler que tout est revenu à la normale
24/10/2014	Lavage des FAS ( Cv = 2769120 m <sup>3</sup> )
07/11/2014	Lavage des FAS ( Cv = 2780972 m <sup>3</sup> )
14/11/2014	Changement bouteille de chlore n°1 + nettoyage station
21/11/2014	Lavage des FAS ( Cv = 2791982 m <sup>3</sup> )
04/12/2014	Lavage des FAS ( Cv = 2803243 m <sup>3</sup> )

### 5.1.4 LAVAGES DES RESERVOIRS EN 2014

Installation	Date	Conformité bactériologique
Réservoir Les Sablons 2000m3	07-oct-14	oui
Bâche Les Sablons 1000m3	08-avr-14	oui
Réservoir le Colombier 1000m3	13-mai-14	oui

## 5.2. RESEAUX ET BRANCHEMENTS

Le bilan des interventions réalisées sur l'exercice est présenté ci-dessous :

Type d'intervention	2013	2014
Réparation branchement, Fuite avant compteur, Remplacement RA et tête de robinet	82	84
Contrôle index, numéro de compteur et absence contrat	104	151
Intervention technique pour qualité d'eau (couleur, odeur, sous pression et sur pression)	59	49
Fermeture branchement, dépose définitive de compteur, et ouverture branchement	10	238
	255	522

Le nombre de fuites décelées et réparées figure au tableau suivant

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de fuites sur canalisations	5	3	5	5	10
Nombre de fuites sur branchement	7	8	4	4	20
Nombre de fuites pour 100 branchements	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3
Nombre de fuites sur équipement	25	20	24	24	1
Nombre de fuites sur autre support	26	30	0	0	2
Nombre de fuites réparées	63	61	33	33	33

Réparation de fuites sur canalisations :

<b>Date Intervention</b>	<b>Rue</b>
12/05/2014	RUE MARCEL CACHIN
30/05/2014	RUE PIERRE SEMARD
13/06/2014	MORINERIE
17/07/2014	RUE JULIAN GRIMAUD
06/08/2014	LE GRAND MAIL
14/10/2014	AVENUE YVES FARGE
04/12/2014	RUE MARCEAU

Recherches de fuites:

<b>Date</b>	<b>Nature Equipement</b>	<b>Voie</b>	<b>Motif</b>
23/04/2014	POTEAU INCENDIE	CARREFOUR	Recherche fuite simple
24/04/2014	CANALISATION	RUE VAILLANT COUTURIER	Recherche fuite
16/08/2013	CANALISATION	MORINERIE	Recherche fuite simple

### 5.3. RENOUELEMENT REALISE PAR LE PRESTATAIRE DE SERVICE DANS LE CADRE DU MARCHÉ

Les renouvellements réalisés :

Lieu ou Ouvrage	Description
Le Colombier	Renouvellement des Charlattes
Le Colombier	Renouvellement des 2 détendeurs de Chlore
Le Colombier	Renouvellement du débitmètre de Chlore
Le Colombier	Renouvellement de l'hydro-éjecteur de Chlore
Le Colombier	Renouvellement de la colonne d'exhaure et du câble électrique de la pompe
Le Colombier	Renouvellement du collecteur bas de la déferrisation
Les Sablons	Renouvellement des 2 détendeurs de Chlore
Les Sablons	Renouvellement du débitmètre de Chlore
Les Sablons	Renouvellement de l'hydro-éjecteur de Chlore
Les Sablons	Renouvellement du compresseur N°1
Les Sablons	Renouvellement de la pompe vide cave (bâche eau traitée)
Les Sablons	Renovation de la porte du local de chloration
Les Sablons	Renouvellement des électrovannes de vidange des filtres 1 et 2
La Rabaterie	Renouvellement du transmetteur

Compteurs :

<b>Renouvellement des compteurs</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Nombre de compteurs	5 736	5 797	5 849	5 870	5 867	5 867
Nombre de compteurs remplacés	522	129	24	41	12	655
Taux de compteurs remplacés	9,1	2,2	0,4	0,7	0,2	11,2

Le retard de renouvellement constaté sur 2013 a été rattrapé sur l'exercice 2014

#### **5.4. LES TRAVAUX NEUFS REALISES PAR LA REGIE**

Installations :

<b>Lieu ou Ouvrage</b>	<b>Description</b>
Station de bords de Loire	Réhabilitation du Puits Clause.

Réhabilitation Puits Clause



Les nouveaux branchements en 2014 :

- Branchements particuliers : 5 u
- Branchements pour collectif : 6 u
- 

Travaux neufs réalisés par des tiers :

- Nouvel R : Rue Gambetta et Passage Jacquard (non réceptionné en 2013) – Travaux réalisés par l'entreprise DOCEUL
  - o Canalisation Pvc 110 mm sur 311 ml
  - o Pose d'un poteau d'incendie DN 100

## Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau – exercice 2014

		Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	15 789	15 900	15 900
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m <sup>3</sup> ]	1,6	1,59	1,60
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	—	1	1
	<b>Indicateurs de performance</b>			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	95,7%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	100%	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	40	75	75
P104.3	Rendement du réseau de distribution	88,7%	89%	86,1%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/jour]	3,5	3,5	4,7
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/jour]	3,3	3,3	4,3
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,90%	0,90%	0,66%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	53,9%	66,3%	66,3%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	0,0286	0	0
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	0,71	0,81	0
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%	100%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]			0,5
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,65%		13,7%
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	0,4	1,1	0,52